

agenda

p. 2

mémo

p. 3

infos pratiques

p. 6

agglomération

p. 7

retour en images

p. 8

associations

p. 10

février 2020

Edito du Maire



Chères chuzelloises, chers chuzellois,

Ce Chuzelles Actuel sera la dernière publication du mandat. A l'issue des élections municipales des 15 et 22 mars prochains une nouvelle équipe municipale que vous aurez choisie, aura la responsabilité de gérer notre commune pour les 6 ans à venir. Après 19 ans passés au service de la commune, et à votre service, j'ai choisi de ne pas briguer un nouveau mandat. Durant toutes ces années je me suis investie avec passion dans cette mission, parfois au détriment de ma vie professionnelle et de ma vie familiale avec comme fil directeur l'intérêt général. Durant ces 19 années de nombreuses réalisations ont vu le jour couvrant différents domaines. Sans rechercher l'exhaustivité je vais revenir sur quelques unes.

Sur le plan patrimonial les efforts ont porté sur la rénovation de l'église Saint Hippolyte et de la chapelle Saint Maxime. Pour le volet sportif on peut noter la réfection des vestiaires et l'installation de l'éclairage du stade aux normes de la fédération. La dimension culturelle s'est traduite par l'aménagement et la mise en service de la bibliothèque dans son fonctionnement actuel, et par l'intégration de la commune au Festival d'Humour de Vienne et à Caravan'Jazz.

Avec les manifestations du marché de Noël en extérieur dans la tradition des marchés alsaciens et les festivités du 13 juillet avec son feu d'artifice, maintenant bien ancrés dans le paysage communal nous avons créé des espaces de convivialité et d'échanges.

Dans le cadre de la revitalisation du centre village, les terrasses de Caucilla avec l'implantation de commerces et de professionnels de santé ont marqué un changement important, accompagné par le réaménagement du parking du

Mille-Club et de la place de l'église. Plusieurs actions se sont inscrites dans le cadre du développement durable telles que le reprofilage de l'Abereau, la création de zones naturelles sensibles afin de préserver la biodiversité, les travaux d'optimisation énergétique (éclairage LED, panneaux photovoltaïques...), l'introduction du bio à la cantine, l'utilisation des circuits courts...

La sécurisation de Chuzelles a toujours été une priorité, comme en témoigne les nombreux aménagements de voirie pour ralentir la vitesse (plateaux surélevés, chicanes et feux tricolores). L'installation récente de la vidéoprotection s'inscrit également dans ce chapitre.

Concernant les nouvelles constructions après l'agrandissement de l'école puis le bâtiment abritant le restaurant scolaire et les services techniques, la salle polyvalente de la Blanchonnière est la dernière réalisation.

Afin que la prochaine équipe puisse prendre le relais sereinement, nous allons voter le budget prévisionnel 2020 le 19 février.

Aujourd'hui le développement de la commune de Chuzelles comme de toutes les autres communes ne peut s'envisager que dans une communauté d'agglomération volontaire. C'est pourquoi le rôle du maire ne s'arrête pas aux limites de sa commune, mais doit s'étendre sur l'ensemble du territoire de Vienne Condrieu Agglomération.

Je profite de cette dernière occasion qui m'est offerte pour remercier l'ensemble des agents municipaux avec lesquels j'ai eu l'occasion de travailler, l'ensemble des élus qui m'ont épaulé, tous les représentants du monde économique, éducatif et associatif avec lesquels nous avons eu de nombreux échanges et enfin à vous toutes et à vous tous qui m'avez fait confiance. Je pars l'esprit libre avec le sentiment du devoir accompli et je souhaite bonne chance à la prochaine équipe municipale.

Merci à toutes et à tous.

Marielle Morel
Maire de Chuzelles

agenda

février

dim. 16	Concours de belote	St Vincent de Chuzelles	14h30	Mille-Club
sam. 22	Taille de la vigne patrimoniale	Chuzelles Histoire et Patrimoine	9h-11h30	St-Maxime

mars

dim. 15	Elections municipales 1er tour	Municipalité	8h-18h	La Blanchonnière
jeu. 19	Commémoration	Municipalité	18h45	Place de la mairie
dim. 22	Elections municipales 2ème tour	Municipalité	8h-18h	La Blanchonnière
lun. 23	Ludomobile	Municipalité	10h-18h	La Blanchonnière
mer. 25	Festival d'Humour	Municipalité	20h30	La Blanchonnière
ven. 27	Soirée code	AFR	20h	Mille-Club
sam. 28	Fabrique de paniers en osier	Chuzelles Histoire et Patrimoine	9h-17h	Mille-Club
dim. 29	Matinée moules-frites	ACAC (Commerçants et Artisans)	à partir de 9h	Mille-Club

avril

ven. 3	Concert de Printemps	Chorale la Clé des Chants	20h	La Blanchonnière
sam. 4	Concert de Printemps	Ecole Musique Seyssuel-Chuzelles		Seyssuel
sam. 4	Caramentran	Sou des écoles	10h30	La Blanchonnière
sam. 11	Nettoyons la Nature	Municipalité	à partir de 9h	Mairie
ven. 24	Randonnée de nuit	AFR	Soirée	Mille-Club

mai

ven. 8	Commémoration	Municipalité		Place de la mairie
ven. 8-dim. 10	Ball-Trap	ACCA Chuzelles (Chasse)		Carrière
lun. 11	Ludomobile	Municipalité	10h-18h	La Blanchonnière
sam. 16	Exposition	Chuzelles Histoire et Patrimoine		
dim. 17	Matinée saucisses au vin blanc	Copains des 7 de Chuzelles	9h-12h	Mille-Club

juin

ven. 5	Assemblée Générale	ACCA Chuzelles (Chasse)	19h	Mille-Club
ven. 12	Assemblée Générale	Grole	20h	Poletières
sam. 13	Exposition	Chuzelles Histoire et Patrimoine	14h-18h	
sam. 13	Tournoi de pétanque	ACAC (Commerçants et Artisans)		Stade
dim. 14	Rallye annuel	AFR	8h	Stade
lun. 15	Don du sang	ACDS	15h30-19h30	La Blanchonnière
sam. 20	Fête de la musique	Associations & Municipalité	Soirée	La Blanchonnière
ven. 26	Kermesse	Sou des écoles	à partir de 17h	Cour école élémentaire

Mairie de Chuzelles

Horaires d'ouverture :

mardi et jeudi de 8h30 à 11h30

mercredi et vendredi de 15h45 à 18h45

Adresse : 1 place de la mairie
38200 CHUZELLES

Tel 04.74.57.90.97

Fax 04.74.57.43.08

Email mairie@mairie-chuzelles.fr

Site internet www.mairie-chuzelles.fr

Responsable de publication :
Marielle MOREL

Comité de rédaction :
Commission communication -
secrétariat

Bulletin tiré à 1000 exemplaires
et distribué dans chaque foyer de
Chuzelles

Chuzelles Actu' N° 3 - Dépôt légal
février 2020



ATTENTION
Changement du lieu des bureaux de vote

Les **élections municipales** auront lieu les **15 et 22 mars 2020 de 8h à 18h** à la Blanchonnière.
ATTENTION : Changement du lieu des bureaux de vote, contrairement à l'information indiquée sur les cartes électorales, **le vote se déroulera à la nouvelle salle de la Blanchonnière**

Pour les nouveaux électeurs, les cartes électorales seront distribuées début mars.



Actuellement a lieu le recensement **jusqu'au samedi 15 février minuit**. Pour y participer deux possibilités ; internet qui reste le plus simple et le plus rapide (www.le-recensement-et-moi.fr les agents recenseurs vous remettent code et mot de passe directement à votre domicile) ou le format papier à remettre directement à l'agent ou en mairie.

N'oublions pas que le recensement est un **acte civique obligatoire** qui permet de connaître la population française mais aussi de définir les aides financières attribuées aux communes ainsi que de prendre les décisions adéquates pour notre collectivité.



de gauche à droite : Maria VAN BAKEL, Catherine FÉMÉNIA, coordinatrice recensement en mairie, Barbara ARNOL, Sandra VANEL, David VANESSE



Deux défibrillateurs ont été installés : devant la mairie et sous le préau de la Blanchonnière.



POLICE MUNICIPALE

Nous souhaitons la bienvenue à Thierry COUSSEAU, nouveau policier municipal, qui a pris ses fonctions au 1er décembre 2019.

Téléphone : 04 74 57 78 12

Email : police@mairie-chuzelles.fr





RAPPEL ZONE BLEUE

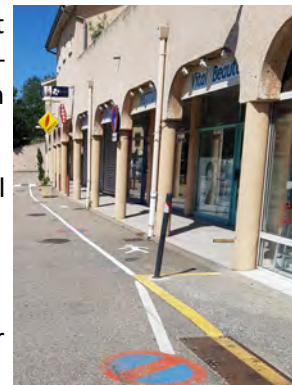
En centre ville, place du Belvédère et place de la mairie, la zone bleue autorise le stationnement GRATUIT des véhicules et a pour but de permettre la rotation des stationnements pour favoriser la clientèle des commerces. Cette autorisation de stationnement se doit donc d'être limitée dans le temps, soit 1 heure.

Cette durée limitée du stationnement est contrôlée par un disque (modèle européen) qui doit être apposé en évidence à l'avant du véhicule en stationnement, à proximité immédiate du pare-brise, de manière à pouvoir être, dans tous les cas, facilement consulté. Cette réglementation s'applique pour Chuzelles, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

L'absence de disque ou le dépassement du temps autorisé sont sanctionnés par un procès-verbal électronique d'un montant de 35 euros.

Cette réglementation ne s'applique pas sur les places pour Personnes à Mobilité Réduite.

D'autre part, le stationnement place du Belvédère est interdit sur le cheminement piétonnier matérialisé au sol le long des commerces.



RÉSERVATION DES SALLES COMMUNALES

(Uniquement les weekends et jours fériés)

Salle « La Blanchonnière »

Capacité maximale : 250 personnes

• Le montant sera délibéré au prochain conseil municipal, celui-ci inclura une prestation obligatoire de nettoyage



Salle « Le Mille-Club »

Capacité maximale : 100 personnes

• Montant : 300 € pour 2 jours (nettoyage non inclus)



Salle « Les Poletières »

Capacité maximale : 40 personnes

• Montant : 150 € pour 2 jours (nettoyage non inclus)



Pour effectuer la réservation il suffit de vous présenter en mairie pendant les horaires d'ouverture (aucune réservation par téléphone) avec les pièces suivantes :

- justificatif de domicile (moins d'un an)
- chèque de caution à l'ordre du Trésor Public

Réservation exclusivement ouverte aux chuzellois.

MISE À JOUR DES LIEUX D'INTERDICTION DE CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LE DOMAINE PUBLIC ET TROUBLES À LA TRANQUILLITÉ



L'arrêté municipal n°2011-27 du 16 février 2011 nécessitait une actualisation des lieux où il s'applique.

L'arrêté n° 2020-07 du 28 janvier 2020 interdit les bruits et rassemblements tumultueux nocturnes entre 22h et 06h : place et abords des écoles, place de la mairie, place du Belvédère, parking et abords du Mille-Club, parking et abords de la salle des fêtes La Blanchonnière.

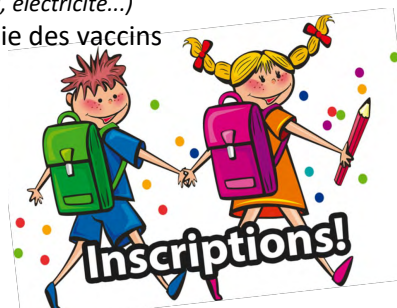
Ces interdictions ne s'appliquent pas aux lieux de manifestations locales pour lesquels les rassemblements ou la consommation d'alcool ont été autorisés.

INSCRIPTIONS ÉCOLE

Enfants nés en 2017

En mairie les vendredis de 8h30 à 11h

- ◆ Copie du livret de famille
- ◆ Copie d'un justificatif de domicile (Facture eau, électricité...)
- ◆ Copie des vaccins



CHAPELLE SAINT MAXIME

Compte tenu des risques encourus du fait de fissures importantes dans la charpente du toit de l'édifice, l'accès à la chapelle St-Maxime et à ses abords sont interdits sur un périmètre de 10 mètres par arrêté municipal.

Suite aux études réalisées par un architecte du patrimoine, un diagnostic « structure » va être engagé afin de déterminer le phasage des travaux.



DIVAGATION D'ANIMAUX

La divagation n'est définie précisément par la loi que pour les chiens et les chats (article L. 211-23 du Code rural).

Pour les autres animaux, l'état de divagation devra donc être caractérisée en fonction de l'espèce concernée, de l'accessibilité des lieux (clôtures, enclos, ...), de la surveillance de l'animal, de son éloignement par rapport à son maître ou à son habitat. La divagation des chats reprend ces critères.

Les chiens abandonnés, livrés à leur seul instinct sont bien sûr en état de divagation. Mais en outre, tout chien qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance de plus de 100 mètres, qui n'est plus sous la surveillance effective de celui-ci ou se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel est aussi en divagation.

Deux catégories de chiens échappent toutefois à cette prévention : les chiens en action de chasse et les chiens en garde du troupeau.

La divagation des animaux est tout d'abord punie d'une contravention de 2ème classe soit au plus d'une **amende de 150 euros** (article R. 622-2 du code pénal et R. 412-44 du Code de la route) voire d'une amende de 5ème classe, ce qui porte le montant de l'amende à 1.500 euros (article R. 228-5 4° du Code de l'environnement).



HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Devant le comportement incivil de certaines personnes, il est important de rappeler que tout dépôt ou abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets sur une voie publique ou sur un lieu privé, constitue une infraction.

Ceci concerne aussi les dépôts sauvages autour des points d'apport volontaire ou des conteneurs enterrés.

Les contraventions prévues dans le code de l'environnement (R 541-76) et le code pénal (R636-1; R644-2 et R635-8) peuvent s'élever de 35 € à 1 500 €.

Si les points d'apports volontaires ou les conteneurs enterrés sont pleins ou dysfonctionnent, il convient de contacter le Service environnement de Vienne Condrieu Agglomération au 04 74 53 45 16.



infos pratiques

NUISANCES SONORES



Horaires pour les travaux de bricolage, jardinage et utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore :

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h à 19h30.

Le samedi de 09h à 12h et de 15h à 19h.

Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

RAPPEL : le brûlage des végétaux est interdit

(circulaire ministérielle du 18 novembre 2011)



VALORISER VOS DÉCHETS VERTS ET NE PAS POLLUER

Différentes alternatives à adopter :

* *l'apport en déchèterie* : valorisés par compostage

* *le compostage domestique* : avec les déchets de cuisine, réduit le volume des poubelles et produit un engrais naturel

* *le broyage et le paillage* : recouvrez le sol avec les déchets verts pour le protéger et fertiliser durablement (structure du sol en surface préservée, pertes en eau et croissance des mauvaises herbes limitées)

NETTOYONS LA NATURE !

Agissons ensemble pour protéger l'environnement !

Cette année nous renouvelons l'opération « Nettoyons la Nature ! » avec le Conseil Municipal Enfants et vous attendons le **samedi 11 avril** à partir de 9h en mairie.

Sacs, gants et chasubles vous seront fournis.



LA SÉCURITÉ PAR TOUS ET POUR TOUS

OPERATION TRANQUILITE VACANCES

La police municipale de Chuzelles s'associe à la gendarmerie de Chasse-sur-Rhône pour effectuer des passages aléatoires devant votre domicile, pendant votre absence prolongée. Pour cela, il vous suffit de remplir une fiche « Opération Tranquillité Vacances » disponible en mairie ou sur le site internet, et de la remettre en mairie de Chuzelles au minimum 48h avant votre départ. La vigilance entre voisins reste de mise.

VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION SE PREPARE A L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI PLASTIQUES D'ICI 2022

De quoi s'agit-il ?

Les consignes de tri (bacs jaunes ou silos d'apports volontaires emballages et papiers) concernent aujourd'hui les bouteilles et flacons en plastique, tous les papiers, emballages et briques en carton et emballages métalliques.

Avec l'extension, il s'agira de trier également toutes les barquettes, sacs, films en plastiques.

Certaines collectivités voisines sont passées en extension des consignes de tri plastiques. Dans l'immédiat, pas de changement sur les 30 communes du territoire de Vienne Condrieu Agglomération.

Vienne Condrieu Agglomération travaille dans cette perspective, la date du passage en extension n'est pas encore décidée. Les usagers seront informés en amont de tout changement de consigne.

Il n'y a donc aucun changement dans les consignes de tri et l'habitant doit continuer à trier les bouteilles et flacons en plastique, tous les papiers, emballages et briques en carton et emballages métalliques.

Un doute ? Une question ? Le service environnement est à votre disposition au 04 74 53 45 16



Aérosols, boîtes de conserve, bidons métalliques, canettes



Briques alimentaires, emballages et boîtes cartonnées



Bouteilles et flacons en plastique

DANS LE CONTENEUR JAUNE DU POINT D'APPORT VOLONTAIRE

DES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

Qu'est ce que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ?

- ◆ Un dispositif mis en place par **Vienne Condrieu Agglomération**, en lien avec l'Agence **Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH)** jusqu'en août 2021.
- ◆ L'OPAH permet d'obtenir des **conseils techniques gratuits et des subventions** (sous certaines conditions). Les propriétaires peuvent obtenir des subventions de l'ANAH, de Vienne Condrieu Agglomération, du Département de l'Isère et des caisses de retraites.

Qui peut en bénéficier ?

- ◆ **Les propriétaires occupants** dont les ressources ne dépassent pas les plafonds fixés par les financeurs.
- ◆ **Les propriétaires bailleurs** qui souhaitent conventionner leur logement et le louer à un loyer maîtrisé.

Pour quels projets ?

- ◆ **Les travaux d'adaptation** du logement à la perte d'autonomie ou à une situation de handicap
- ◆ **Les travaux d'économie d'énergie** (isolation, chauffage, etc)
- ◆ **Les travaux dans des logements dégradés ou insalubres**

Les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt des dossiers auprès des organismes financeurs.

Contactez SOLIHA Isère Savoie, l'équipe d'animation mandatée par Vienne Condrieu Agglomération.

Permanence tous les mercredis après-midi de 14h à 16h dans les locaux de Vienne Condrieu Agglomération Espace Saint-Germain (Vienne) - Bâtiment Antarès, 30 avenue Général-Leclerc.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Tél : 0 805 030 043
(Gratuit depuis un poste fixe)

Email : vienne-condrieu-agglomeration@solihha.fr

retour en images

Rentrée scolaire
2 septembre 2019



Colis du CCAS
aux aînés



19ème marché de Noël
7 décembre 2019



Cérémonie du 11 novembre 2019

Vœux au personnel
8 janvier 2020



Inauguration La Blanchonnière

14 décembre 2019



INAUGURATION - SAMEDI 14 DÉCEMBRE
NOUVELLE SALLE FESTIVE
 Marielle Morel, maire de Chuzelles, et le conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à la journée inaugurale.
 À partir de 14h00, venez découvrir la nouvelle salle.
 Concerts proposés par les associations locales : chorale La Cité des Chants de Chuzelles, chorale Tour du Sol et Saint Pierre Chante, l'Harmonie de Seyssuel-Chuzelles et l'École de Musique de Seyssuel-Chuzelles.
 Un spectacle en soirée clôture cette journée.
 2019



CHUZELLES
SPECTACLE INAUGURAL
 SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2019
 20H30
 OUVREZ VOS PORTES À 20H
 PLACEMENT LIBRE
 NOUVELLE SALLE FESTIVE
 BILLET N° : XXXXXXX



Vœux du maire
8 janvier 2020



Repas des
aînés
2 février
2020



cahier des associations

ADMR

Agréée en tant que service d'aide à la personne, l'ADMR, basée sur VILLETTE DE VIENNE, intervient sur les communes de CHUZELLES, LUZINAY, SAINT-JUST CHALEYSSIN, SEPEME, SERPAIZE, SEYSSUEL et VILLETTE DE VIENNE.



Elle intervient auprès de tous les publics, pour l'aide à domicile, y compris en hospitalisation à domicile et auprès des familles. Elle peut apporter une aide dans les tâches matérielles : entretien du logement, du linge, courses, préparation des repas, aide à la toilette, au lever, au coucher, aux transferts, au change, à la prise de repas et à l'accompagnement social. Elle adresse chaque année une attestation de déductibilité fiscale permettant une réduction d'impôt éventuelle.

Elle emploie un personnel formé continuellement et fonctionne avec 7 bénévoles en charge de la gestion de l'association, des salariés, du suivi des dossiers « clients » et des encaissements des factures émises.

Actuellement elle est à la recherche d'auxiliaires de vie, d'aides à domicile et de bénévoles.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser du lundi au vendredi au secrétariat de l'ADMR DE SERPAIZE 284 rue de la forge 38200 VILLETTE de VIENNE - Tél : 04 74 57 91 31 - Mail : admrserp@fed38.admr.org

ACAC

L'Association des Commerçants et Artisans – Professions Libérales de Chuzelles (A.C.A.C), organise le **dimanche 29 mars 2020 au Mille Club, sa traditionnelle matinée moules frites**. Tôt le matin, les adhérents et bénévoles prépareront tables et moules frites pour accueillir les amateurs de fruits de mer, qui comme chaque année, nous l'espérons, seront nombreux pour une sympathique dégustation.

Donc rendez-vous dimanche 29 mars 2020, à partir de 9h00.

Noter également dans votre agenda :

Tournoi de pétanque le samedi 13 juin 2020 au stade.



AFR (ASSOCIATION FAMILIALE RURALE)

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 17 Janvier dernier à la salle des Poletières et dans la convivialité.

Le rapport moral a mis en évidence le dynamisme de l'Association à travers les différentes et variées manifestations proposées en 2019. Le rallye pédestre, notamment, a rencontré un franc succès avec plus de soixante-dix convives autour du repas barbecue.

Le rapport financier révèle un solde positif.

Le Téléthon s'est déroulé en deux parties. La première lors du Marché de Noël le 07 Décembre et la seconde lors de l'inauguration de la salle La Blanchonnière le 14 Décembre. La recette (2 516,05 €) sera intégralement reversée à l'AFM Téléthon. On notera une baisse de 705,15 € en comparaison avec 2018. Cette baisse est malheureusement conforme avec la moyenne nationale.

Nous vous invitons à noter dès maintenant les dates de nos premières manifestations prévues en 2020 :

- **Soirée Code de la Route : Vendredi 27 Mars**
- **Randonnée de nuit : Vendredi 24 Avril**
- **Rallye annuel : Dimanche 14 Juin**

Afin de pouvoir accueillir le tournoi de ping-pong à la salle La Blanchonnière cette manifestation prévue le 15 Février est repoussée à une date ultérieure.

ACCA

Une nouvelle saison de chasse se termine. Comme chaque année, l'ensemble des adhérents a un petit pincement au cœur en rangeant le fusil au râtelier pour plusieurs mois.

Cette saison fut plutôt bonne sur le plan cynégétique, avec une population de petit gibier qui semble en stabilisation, voire même en augmentation pour certaines espèces comme le lièvre et la perdrix. Cela traduit le bon travail qui est effectué par l'ACCA au niveau de la gestion des prélèvements, le suivi des reproductions et l'aménagement du territoire. Le gros gibier est lui aussi bien présent sur Chuzelles, avec surtout une forte population de chevreuils, peu visible en début de saison mais très présente une fois les moissons passées et le couvert végétal un peu plus clairsemé.

Les différentes manifestations que nous avons organisées durant l'année se sont également très bien déroulées. Nous remercions les Chuzellois pour leur participation et leur bonne-humeur lors de ces moments conviviaux (Marché de Noël, matinée Saucisson à cuire, ball-trap). Nous remercions également le Conseil Municipal avec qui nous avons eu de très bonnes relations tout au long de son mandat et qui nous a permis d'effectuer ces événements dans de bonnes conditions. La journée Nationale « Un Dimanche à la Chasse » fut également une belle réussite avec plus de 30 participants non chasseurs inscrits, qui ont ainsi pu découvrir une journée de chasse au gros gibier.

Un sentiment d'insécurité semble naître chez certains habitants. Nous renforçons chaque année les mesures de sécurité et nous les appliquons avec rigueur. L'ACCA de Chuzelles est très stricte avec cela et chaque faux pas, s'il est avéré, est réprimandé. Il ne faut pas par contre confondre proximité et insécurité. Chuzelles devient par la force des choses une commune de plus en plus péri-urbaine et perd ainsi son âme rurale, et le contact entre les personnes sont de plus en plus difficiles. N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des différents événements que nous organisons, ou même sur d'autres manifestations (journée nettoyage de la nature par exemple) et vous verrez que l'entente est tout à fait possible !

Nous vous donnons rendez-vous au **Ball-Trap qui se déroulera les 8, 9 et 10 mai 2020** à la carrière de Chuzelles ! Merci !



CHUZELLES HISTOIRE ET PATRIMOINE

- ◆ **Ruralité : Taille de la vigne patrimoniale de St-Maxime** de 9h à 11h30 le samedi 22 février. Report en cas d'intempérie au samedi suivant 07 mars 2020.
- ◆ **Journée fabrication paniers** le 28 mars 2020 au Mille-Club de 9h à 17h



Site de l'association : www.chuzelleshistoirepatrimoine.com - **Page Facebook :** Chuzelles Histoire et Patrimoine

ASSOCIATION DES CLASSES DE CHUZELLES

Une association des Classes a été créée en 1998 pour permettre à chaque « dizaine » de se réunir et organiser des manifestations dans le village.

Cette association a été utilisée la dernière fois en 2017 par les « 7 », actuellement elle est donc en sommeil, et attend de bonnes volontés en « 0 » pour se relancer, si vous êtes intéressés merci de prendre contact par mail à classesen7chuzelles@gmail.com



cahier des associations

APE (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES)

L'année scolaire 2019-2020 s'est ouverte avec une forte participation des parents d'élèves (73%) à l'élection de leurs représentants. Toute l'équipe de l'APE tient à remercier les parents d'élèves pour leur mobilisation qui traduit l'importance des enjeux et des relations école/famille/mairie.



L'APE poursuit son engagement fort aux côtés des équipes enseignante, municipale et périscolaire en participant aux différentes réflexions et projets visant à l'amélioration du bien-être des élèves de l'école de Chuzelles, en particulier :

- les travaux à venir de l'école maternelle, dont le projet d'extension de la salle de sommeil,
- le suivi de la bonne mise en place de la classe supplémentaire (grande section/CP),
- une réflexion sur l'amélioration de l'organisation du temps de cantine,
- le projet porté par l'école (du CE1 au CM2) autour de la communication bienveillante, dans un souci d'accompagnement et d'apaisement du climat scolaire et périscolaire.

Ce dernier projet sera soutenu financièrement par l'APE grâce notamment à notre participation au Marché de Noël du village en décembre dernier qui a été un succès ! Huîtres et bonne humeur ont été une nouvelle fois au rendez-vous ! Nous vous en remercions !

2020 sera de nouveau une année remplie de projets, d'idées et d'actions pour l'APE !

**Toutes les personnes motivées sont les bienvenues à nos côtés !
Rejoignez-nous : apechuzelles@gmail.com ou Facebook : APE CHUZELLES**



RUGBY CLUB LA SÉVENNE

Le club a clos l'année 2019 par une manifestation phare : la tombola annuelle de l'Ecole de Rugby. Les résultats attendus n'ont pas été ceux escomptés: fautes à la multiplicité de tombolas, à moins d'implication dans la vente des billets... Toutes les causes peuvent être avancées, toutefois, il convient de se rappeler l'objectif de votre Tombola: proposer à un maximum d'enfants de l'Ecole de Rugby une belle sortie de fin d'année, à moindre frais pour les parents et le Club. Vous comprendrez que les manifestations à venir sont essentielles pour la vie du Club. Elles permettent le financement d'actions ou de moyens de qualité pour l'ensemble des licencié(e)s. Notre commission sponsoring fait le tour de nos partenaires essentiels que sont les entreprises du secteur. Pour exister le club est fier de compter sur des soutiens institutionnels, sur ses manifestations réputées et sur un réseau de sponsors privés locaux et régionaux. Pour poursuivre la mise en œuvre de toutes

nos missions avec des moyens adaptés le club cherche à fidéliser ses partenaires et à en attirer d'autres !

Comment faire?

Vous trouverez ci après les principaux moyens de soutien qui vous sont déjà proposés:

1- Les moyens de communication sur le terrain:

- Visible 7 jours / 7 jours, avec ou sans match ou manifestation, il vous donne une visibilité externe de 1er choix, le panneau de main courante en couleur (500€);
- Visibles les jours de match, vous souhaitez être associé(e) aux valeurs de notre sport, seul(e) ou avec d'autres entreprises : le jeu de maillots des équipes (~1 000€).
- Visible dans le temps et être associé(e) à une notion de performance et protection, les protections des poteaux sont pour vous (1 000€).

2- Les moyens de communication occasionnels:

Vous souhaitez participé au fonctionnement du club, occasionnellement : le financement

d'un bus pour un déplacement (600€), d'un ballon de match , dédié par l'équipe (100€).

3- La parution de votre annonce dans notre livret annuel:

Les encarts couleur de 1/8ème à 1 page complète vous sont proposés (1/8ème - 150€; 1/4 - 250€; 1/2 - 500€ et 1 page 1 000€) .

D'autres options sont possibles: les membres du bureau sont à votre écoute selon votre projet

G. Piot: 06.23.05.83.48

L. Jaimet: 06.16.70.66.91

H. Brossard: 06.30.37.07.37

Une plaquette plus complète est disponible, pour vous présenter nos offres : vous trouverez les coordonnées des bénévoles pouvant répondre à vos questions.

Les manifestations du Rugby Club de la Sévenne !

**Dimanche 26 Avril 2020 : VIDE GRENIER
Vendredi 12 Juin 2020 : NUIT DU RUGBY**



CHORALE LA CLÉ DES CHANTS

Après avoir chanté avec bonheur à l'**Inauguration** de la nouvelle salle **La BLANCHONNIERE** la chorale a participé au grand spectacle « **Emmenez-moi autour de la terre** » les **18 et 19 janvier** avec l'**Harmonie de Seyssuel-Chuzelles** les chorales **Tourn'sol** et **St Pierre** chante. **Merci aux 1200 personnes** qui nous ont applaudis au **Manège de Vienne**.



Notre « **Concert Chorales AMP** » prévu initialement le 25 janvier a été reporté au **samedi 1er février à 18 h** à l'**église de Chuzelles**.

Assemblée Générale de La Clé des Chants le jeudi 6 février à 20h à la **Salle des Poletières**.

Nous préparons le **Concert de Printemps** annoncé le 29 mars est reporté au **vendredi 3 avril** dans la nouvelle Salle **La BLANCHONNIERE** à **Chuzelles** avec la participation des **Chorales Tourn'Sol** et **St Pierre Chante** et d'un groupe **d'instrumentistes** ;

Vendredi 8 mai : participation à la **Cérémonie au Monument aux morts de Chuzelles**

Samedi 20 juin : nous participerons à la **Fête de la musique** à **Chuzelles**

Vous pouvez nous suivre sur le site : <http://www.lacledeschantschuzelles.com/>



EMSC (ECOLE DE MUSIQUE DE SEYSSUEL-CHUZELLES)

Petits et grands ont participé au Marché de Noël de Chuzelles le samedi 7 décembre. Les adultes de l'**Atelier vocal** sont venues soutenir les élèves de formation musicale et ont chanté en cœur et en canon des chansons de Noël.

Lors de l'inauguration de la nouvelle salle d'animation festive de Chuzelles, la Blanchonnière, le 14 décembre 2019, les élèves de l'Ecole de Musique de Seyssuel – Chuzelles ont offert un concert au côté des musiciens de l'Harmonie.

Les élèves des formations musicales ont chanté plusieurs chansons, accompagnés par l'**Harmonie** et plusieurs chorales dont la chorale **la Clé des Chants**. Plusieurs élèves instrumentistes de l'**Ecole de musique** ont rejoint leurs aînés de l'**Harmonie** pour quelques morceaux.

La semaine banalisée confirme son succès. Du 16 au 20 décembre 2019, elle a rassemblé les élèves de l'**Ecole de musique de Seyssuel – Chuzelles** autour d'ateliers variés : percussions corporelles, musiques traditionnelles, atelier vocal, histoires sonores et clusters, atelier autour d'une chanson...



Les prochains événements de l'**EMSC** :

- **La semaine banalisée du 30 mars au 3 avril 2020**

- **Le concert de printemps le 4 avril 2020 à Seyssuel**

- **La fête de la musique le 20 juin 2020 à Chuzelles**



cahier des associations

SOU DES ÉCOLES

En 2020, le Sou des Ecoles de Chuzelles fêtera ses 60 ans !

Les statuts de l'Association ont officiellement été déposés au Journal Officiel le 4 juillet 1960.

60 années donc que des bénévoles se relaient pour organiser des événements festifs et fédérateurs à l'intention des enfants, pour accompagner l'école dans le financement de sorties scolaires et pour participer à la vie du village.

A cette occasion, nous aimerions organiser une rencontre entre anciens et nouveaux membres afin de partager ensemble un moment de convivialité et d'échanges.

Si vous avez fait partie du Bureau du Sou des Ecoles entre 1960 et maintenant, nous vous invitons donc à prendre contact avec nous, soit directement en venant nous voir, soit sur la page Facebook du Sou, soit par mail : sou.ecole.chuzelles@gmail.com

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE 27 Juillet 1960

4 juillet 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. **Sou des écoles de Chuzelles.** But: entourer l'école laïque d'un faisceau d'affections et de bonnes volontés qui lui permettront de réaliser sa mission; offrir aux élèves de l'école des récompenses; payer les fournitures scolaires à concurrence des subventions allouées au sou des écoles par la municipalité. Siège social: école publique de Chuzelles (Isère).



ASSOCIATION SAINT-VINCENT DE CHUZELLES

Créée en 1831, la SAINT-VINCENT fonctionne comme toute association loi 1901 avec un conseil d'administration (Président, trésorier, trésorier adjoint, secrétaire, secrétaire adjoint, membres, prieurs). La cotisation est annuelle et atteste de l'état de membre. Les Prieurs, sont les agents de liaison chargés de maintenir le contact humain. Ils collectent les cotisations de chaque membre, préviennent les adhérents des événements et prennent les inscriptions lors des voyages ou banquets.

Lors des funérailles, selon les volontés de la famille, le cercueil peut être recouvert du drapeau de l'association. Chaque membre est libre d'accompagner le défunt jusqu'à sa dernière demeure.

Chaque année, nous organisons :

- Entre adhérents en janvier notre AG suivie d'un repas et un concours de pétanque début septembre.
- Ainsi qu'un concours de belote en février, en juin une sortie annuelle à la découverte de notre beau pays et de ses richesses et un repas grenouilles en octobre. Une messe est célébrée à la mémoire de nos adhérents disparus.

L'année 2020 a débuté par notre assemblée générale le 19 janvier, au cours de laquelle nous avons observé une minute de silence à la mémoire de nos disparus 2019 (Mmes CHAUMAT, BIENNIER, LABBE, FLAMAND J, REGAL R, et de notre ancien trésorier Robert FLAMAND. Elle a été suivie du repas annuel où nous nous sommes retrouvés en toute convivialité. Elle se poursuivra par nos différentes manifestations. Pour toute information vous pouvez contacter sa Présidente Marie-Thérèse CARRET au 06 75 79 84 73.



LES COPAINS DES 7 DE CHUZELLES

Comme l'an passé, les Copains des 7 organiseront une matinée « saucisses au vin blanc ». Elle aura lieu le **dimanche 17 mai 2020** en centre village.

Nous vous attendons nombreux !

Nous invitons les personnes nées en 7 à nous rejoindre.



Coordonnées :
copainsdes7@gmail.com
07.71.15.63.06
<https://fb.me/Copainsdes7>



CENTRE MILLE LOISIRS INTERCOMMUNAL SITUÉ À LUZINAY

VACANCES DE FÉVRIER 2020 - Activités proposées :

En avant pour le Drôle de carnaval

Ateliers « parents-enfants » Ma famille et moi !

3/7 ans Sorties extérieures " pass partout " et Découverte du Zoo de St Martin la Plaine

8/14 ans patinoire Lyon et Laser Game

semaine sportive avec Rémi ou Estelle (bpjeps)

Programmes, informations site du centre <http://centremilleloisirs.fr> - inscription en ligne AIGA

Le Centre Mille Loisirs c'est aussi des cours de Théâtre !

Enfants, ados, adultes avec Nicolas Crespin à Chuzelles, Luzinay, mardi mercredi jeudi

Un nouveau cours de théâtre adultes samedi et vendredi.

Nicolas vous propose une approche pédagogique dynamique qui vous permettra de ressentir très vite un authentique plaisir de jeu théâtral. Tout en s'amusant, vous recevez un enseignement personnalisé (ludique et technique) pour apprendre à mieux vous connaître, améliorer votre expression orale, vos capacités d'écoute, développer votre confiance en soi, vaincre votre timidité, et, enfin, contrôler vos émotions.

Respiration, diction, placement, volume des voix. Jeux, exercices, improvisations



CENTRE MILLE LOISIRS

242 rue des Allobroges

38200 Luzinay

04 74 57 41 74

<http://centremilleloisirs.fr>

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE CHUZELLOISE

ASSOCIATION SPORT ET SANTÉ depuis 1981

20 cours collectifs par semaine - 5 heures de pilates hebdomadaire - Tarifs préférentiels de mi-saison

- **Pilates** : étirer, renforcer son dos en sollicitant les muscles profonds du système postural.
- **Body Sculpt** : renforcement musculaire et cardio-training.
- **Body Zen** : cours alliant plusieurs techniques de Gym douce, Gym suédoise, Tai Chi, Qi Gong.
- **Cuisses abdos Fessiers**
- **Gym Adaptée** : Gym adaptée aux Seniors, aux personnes en surpoids et à une reprise d'activité sportive après arrêt pour pathologie.
- **Gym Tonique**
- **Marche Nordique** et marche nordique douce pour les débutants.
- **Renforcement musculaire**
- **Strong Fit** : fitness à haute intensité - entraînement total du corps.
- **Wellness Fit** : activité chorégraphiée axée bien-être basée sur des techniques de Pilates, Yoga et Tai Chi.
- **Zumba**

Plus d'informations : gv.chuzelles@gmail.com - 07 69 98 80 44 - www.gymvolontairechuzelloise.com



LES ATELIERS DU PINCEAU MAGIQUE

L'Association le pinceau magique a pour but l'expression artistique sous toutes ses formes. Ainsi que de favoriser et développer la créativité et le bien-être. Pour cette première année de création, l'atelier d'éveil créatif pour les 6/12 ans se déroule depuis 2 trimestres à Chuzelles le lundi de 17h à 18h. C'est dans une ambiance ludique et enrichissante que les enfants s'épanouissent en expérimentant des champs artistiques différents comme le collage, la peinture, le dessin, la terre, le land art ...

A l'avenir l'association aimerait développer l'enseignement et la pratique des différents champs artistiques. La création d'espaces favorables à l'expression et l'épanouissement. L'organisation d'activités d'éveil créatif, artistique, sensoriel et de loisir. Ainsi que la promotion de l'art et de la culture grâce à l'organisation de conférences, de stages et d'ateliers.

Si cela vous intéresse contactez nous au 06 95 62 98 38.



39^{ème} Festival d'Humour
à Vienne et alentours

SOLILUNA
présente

Louise
Bouriffé

DANS

HASHTAG ET TÊTE DE BOIS



Mise en scène
MICHÈLE MÉOLA

infos & réservations : www.mjc-vienne.org

Mercredi 25 mars : CHUZELLES

**17€ / 20h30 / La Blanchonnière
Billetterie en mairie / MJC / internet**